

N/REF : 26/02/2026 10H35 C:262735 I:34432
V/REF : N°OSMIL808170016
V/Email reçu le Jeudi 26/02/2026 à 10H35

SDC 'Les Primeveres'
C/O FONCIA AGDA
Agence AGDA Andreolety
85 AV JEAN JAURES
38320 EYBENS

V/REF.IMM. 37
IMMEUBLE : LES PRIMEVERES
7 RUE DU NERON
5/28 RUE DU MOUCHEROTTE
38320 POISAT

St Martin-H, le 04 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE NERON POISAT LES PRIMEVERES
M DUPUIS

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATIONS BOUCHÉES DERRIERE LE LOGEMENT DE M DUPUIS

Donneur d'ordre : Mme J GARCIA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 27/02/2026 A 11H15
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION CANALISATION ENTRE LE REGARD DEPUIS LE REGARD
CHEZ MR DANTHON
SUSPICION DE CASSE CAR PRESENCE DE CAILLOUX

PREVOIR PASSAGE CAMERA

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 03/03/26 à 07H21 Mme J GARCIA

SA LCOMPTER Email envoyé le 27/02/26 à 14H02 JULIE.GARCIA@FONCIA.COM

BONJOUR,
MERCI DE NOUS DONNER VOTRE ACCORD POUR LE PASSAGE CAMERA
SA LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 27/02/26 A 14:02 MME J GARCIA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,50	Ff Débouchage/Pomp.	1h+Dépl. 0 à 10km	1	188,56
				282,84
		TOTAL H.T.		282,84
		T.V.A. a 10,00%		28,28
		TOTAL T.T.C.		En EURO 311,12

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN